

Appel à communication avec catégorisation des INM du champ « nutritionnels et élémentaires »

1. Rappel des consignes de soumission

L'inscription en présentiel est obligatoire pour les intervenants.

Chaque intervenant doit remplir le formulaire de soumission d'abstract avec notamment :

- Le **titre** de l'intervention ;
- Les **auteurs** et **co-auteurs** ;
- Choisir une **thématique** parmi la liste ci-dessous (cf. 4. Thématiques);
- **Type d'intervention** : Poster
- Un **résumé de 400 mots** maximum structuré selon les sections ci-dessous (cf. 2.Structures des abstracts) ;
- Des références (4 maximum)

Les sujets de recherche clinique ou fondamentale ne sont pas visés par l'appel à communication.

2. Structure des abstracts

- **Titre** : Apporte une information exacte sur l'article
- **Introduction** : Bonne présentation de la problématique,
- **Objectif(s) et/ou hypothèse(s)** : Clairement défini(s)
- **Organisation et méthodologie** : En cohérence avec l(es)'objectif(s)
- **Résultats** : Clairement explicités et en cohérence avec les objectifs énoncés
- **Conclusion / Discussion** : Conclusion justifiée par les résultats, interprétation pertinente des résultats

3. Typologie des résumés

- Oral
- Poster
- Décision du jury

4. Thématiques

Interventions non médicamenteuses incluent dans la [catégorie « nutritionnelles » selon la NPIS](#) :

- Compléments alimentaires, programmes nutritionnels
- Élémentaires : préparations minérales, préparations mycologiques, préparations botaniques, méthodes électro-magnétiques, Cosméceutiques...

5. Evaluation des résumés

L'examen des abstract se fait sur 2 niveaux par un jury :

Niveau 1 : l'éligibilité

A ce niveau la question de l'adéquation de l'abstract avec l'objet de la journée est posée.

Si l'abstract n'est en accord avec l'objet de l'événement, il est rejeté d'emblée et n'est pas soumis au niveau 2.

Niveau 2 : Evaluation de la valeur intrinsèque de l'abstract

- Structuration de l'abstract en conformité avec les consignes
- Le caractère innovant, l'originalité du travail
- Les actions sont réellement en place, des résultats sont présentés
- L'utilité pour la pratique quotidienne
- Caractère généralisable

Un avis d'acceptation est envoyé par email aux correspondants des abstracts acceptés.

6. Conditions

Entente / Clause de non-responsabilité

En soumettant le résumé l'auteur reconnaît qu'il s'agit d'une contribution originale qui n'a pas été présentée ou publiée ailleurs donnant ainsi l'autorisation aux organisateurs de la diffuser.

De plus, si la communication est acceptée pour une présentation, l'auteur est de facto inscrit à la journée.

Le sujet soumis a pour périmètre d'action la région Auvergne-Rhône-Alpes.

7. Date limite de soumission

Lundi 4 mars 2024